



L'agriculture en 2015

En 2015, la valeur de la production agricole, y compris subventions, se stabilise : la hausse des prix compense le repli des volumes. Les productions végétales et animales évoluent en sens inverse. La valeur de la production végétale augmente (+ 2,5 %), malgré le recul des volumes, tirée par un fort redressement des prix. En revanche, celle de la production animale se réduit (- 4,2 %) : la bonne tenue des volumes ne suffit pas à neutraliser la chute des prix.

Dans le même temps, les charges des agriculteurs diminuent, principalement en raison de la baisse du prix de l'énergie. Par conséquent, la valeur ajoutée de la branche agricole s'accroît. Les mesures d'aide mises en place pour faire face à une conjoncture particulière (crise de l'élevage et sécheresse de l'été) ainsi que la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi expliquent la croissance des subventions d'exploitation. L'emploi agricole continue par ailleurs à décroître. Au total, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif progresse de 3,8 %.

Guillaume Lubatti et Hélène Casset-Hervio, division Industrie et agriculture, Insee

En 2015, la valeur de la production de la branche agricole (*définitions*) hors subventions sur les produits décroît très légèrement (- 0,2 % ; *figures 1 et 2*). Celle de la production végétale poursuit sa progression (+ 2,5 %), tandis que celle de la production animale est en net repli (- 4,6 %). La production végétale est tirée par la remontée des prix suite à deux années de recul, tandis que son volume reflue. La situation sur le marché de la pomme de terre explique la plus grande part de ces évolutions (*figure 1*). Pour la production animale, les mouvements sont inverses : hausse en volume et nette diminution des prix. Demande atone et excédents de production à l'échelle mondiale et communautaire caractérisent cette campagne. La baisse des prix est particulièrement sensible pour le lait, les porcins et les bovins. De toutes les productions animales, seuls les œufs se renchérissent.

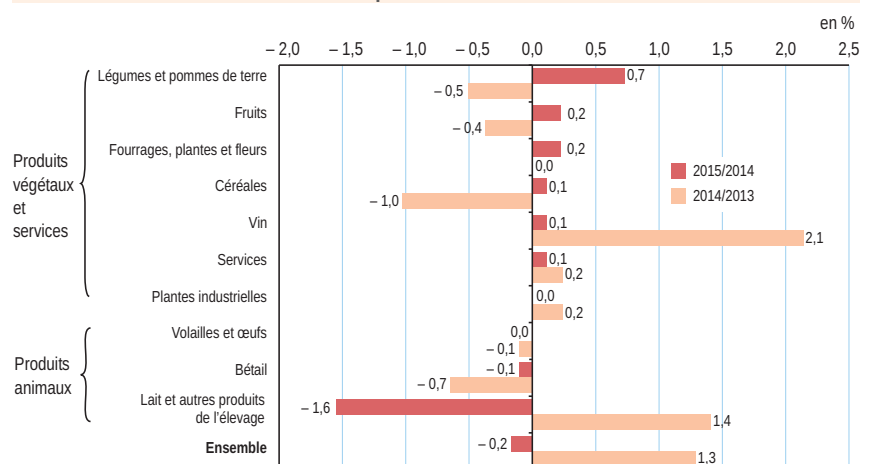
Production végétale : la récolte reflue, les prix remontent

En volume, la **production végétale** recule de 3,6 % en 2015, après un bond en 2014. La production de plantes fourragères est

déficitaire par rapport à 2014 : l'herbe et le maïs fourragers ont pâti de la sécheresse. Les récoltes de céréales sont globalement stables (*figure 3*). Les rendements moyens sont à la hauteur de ceux de 2014 et les surfaces évoluent peu. Blé tendre, blé dur et orge ont bénéficié d'une météo favorable : un hiver doux suivi d'un printemps chaud et

enseulé. *Contrario*, le développement du maïs a notablement souffert des épisodes de canicule et de sécheresse de l'été. La récolte d'oléagineux se replie. Celles de colza et de tournesol diminuent par rapport à l'abondante récolte de 2014, sous l'effet du recul conjugué des surfaces et des rendements, particulièrement dégradés par le

1 Contributions à la variation de la production hors subventions en valeur



Lecture : la valeur de la production agricole totale hors subventions baisse de 0,2 % en 2015. La production de bétail contribue négativement à cette variation à hauteur de 0,1 point. La production de fruits contribue positivement pour 0,2 point.
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en mai 2016.

manque de pluie estivale. Pour la betterave, la production se contracte ; la campagne précédente a permis la constitution de stocks importants, incitant les producteurs à réduire les surfaces pour la campagne 2015/2016. La récolte de fruits évolue peu et celle de légumes faiblit. Le volume de pommes de terre retrouve des valeurs plus habituelles après la production pléthorique de 2014. La production de vin en volume est dans l'ensemble en retrait cette année.

Le prix de la production végétale (hors subventions sur les produits) s'accroît de 6,3 %. Toutes les grandes catégories de productions sont concernées (figure 4). Les fourrages renchérissent nettement. Le prix de la pomme de terre se redresse très fortement, en lien avec une offre moins abondante ; il s'était effondré en 2014, suite aux difficultés de commercialisation de l'excédent de production. L'offre en retrait pour le maïs et les oléagineux soutient leurs cours. Le prix du vin continue de croître : les vins d'appellation hors vins de Champagne ainsi que les vins de table et de pays bénéficient en particulier de la progression des exportations vers les pays tiers. Les cours des fruits augmentent nettement, la chaleur de l'été ayant stimulé la demande. La hausse est un peu moins marquée pour les légumes. Le prix de la betterave stagne après avoir chuté ces deux dernières années dans le sillage des cours du sucre. Au sein des céréales, la situation est contrastée : les prix du blé tendre et du blé dur sont sous la pression de l'abondance des disponibilités, à l'inverse de celui du maïs.

Production animale : volumes en hausse, prix en forte baisse

La production animale continue de croître en volume (+ 1,5 %). Pour les gros bovins, le volume de production accentue sa progression. Malgré des difficultés à l'exportation, celui des porcins augmente également, grâce à la hausse des abattages. La collecte de lait se maintient à un niveau élevé. Seule la production d'ovins-caprins se replie légèrement.

Le prix de la production animale (hors subventions) chute de 6 %. La baisse est commune à tous les produits, à l'exception des œufs pour lesquels l'assainissement du marché depuis 2013 se confirme. Le prix recule sensiblement pour le veau, qui pâtit d'une demande atone. Celui des porcins poursuit sa chute, en lien avec l'abondance de l'offre européenne et l'embargo sanitaire russe en place depuis début 2014. Le prix des volailles continue lui aussi à se replier. Celui du lait opère un décrochage : d'une part, les effets de l'embargo politique russe se font sentir ; d'autre part, l'offre croissante à l'échelle européenne, en particulier depuis la fin des quotas (avril), fait face à une demande en recul, notamment de la part de la Chine.

2 De la production à la valeur ajoutée¹

	Valeur 2015 (en Mds d'euros)	Évolution 2015/2014 (en %)			
		Volume	Prix	Valeur	
Production hors subventions	(a)	74,3	-1,6	+1,4	-0,2
Produits végétaux	43,9	-3,6	+6,3	+2,5	
Céréales	11,2	+0,3	+0,5	+0,8	
Oléagineux, protéagineux	2,7	-6,9	+9,7	+2,2	
Betteraves industrielles	0,8	-7,3	+0,0	-7,3	
Autres plantes industrielles ²	0,5	+0,8	+3,8	+4,6	
Fruits, légumes, pommes de terre	7,7	-3,0	+13,7	+10,3	
Vins	12,4	-1,5	+2,1	+0,6	
Fourrages, plantes, fleurs	8,6	-11,3	+14,9	+1,9	
Produits animaux	25,7	+1,5	-6,0	-4,6	
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)	11,2	+2,5	-3,1	-0,8	
Volailles, œufs	4,8	+1,3	-1,5	-0,2	
Lait et autres produits de l'élevage	9,7	+0,5	-11,0	-10,6	
Services³	4,7	+0,2	+1,2	+1,4	
Subventions sur les produits	(b)	1,2	+10,6	-2,0	+8,4
Production au prix de base	(c) = (a) + (b)	75,5	-1,4	+1,4	+0,0
Consommations intermédiaires, dont :	(d)	46,0	-2,0	+0,8	-1,2
achats	39,1	+0,0	-1,4	-1,4	
Valeur ajoutée brute	(e) = (c) - (d)	29,5	-0,4	+2,3	+1,8
Consommation de capital fixe	(f)	11,0	-0,4	-0,5	-0,9
Valeur ajoutée nette	(g) = (e) - (f)	18,5	-0,5	+4,0	+3,6

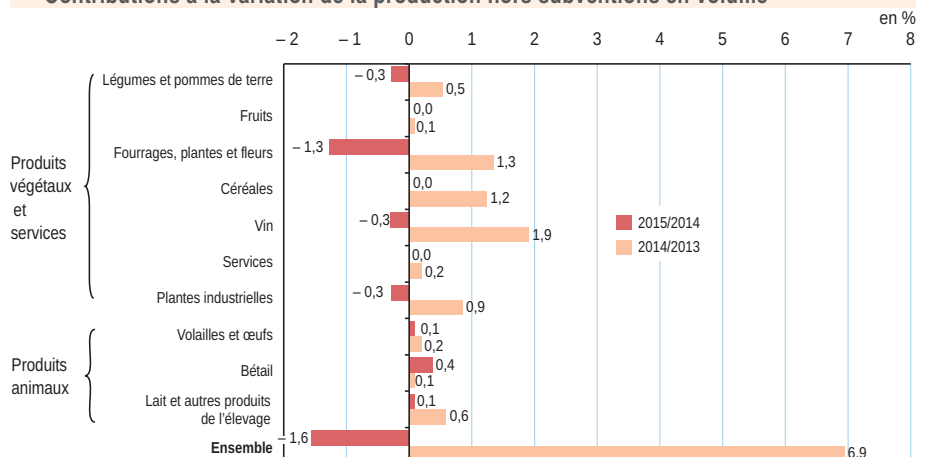
1. Voir *définitions*.

2. Autres plantes industrielles : tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc.

3. Services : production des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation de matériel agricole, services entre agriculteurs, agritourisme...

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture arrêté en mai 2016*.

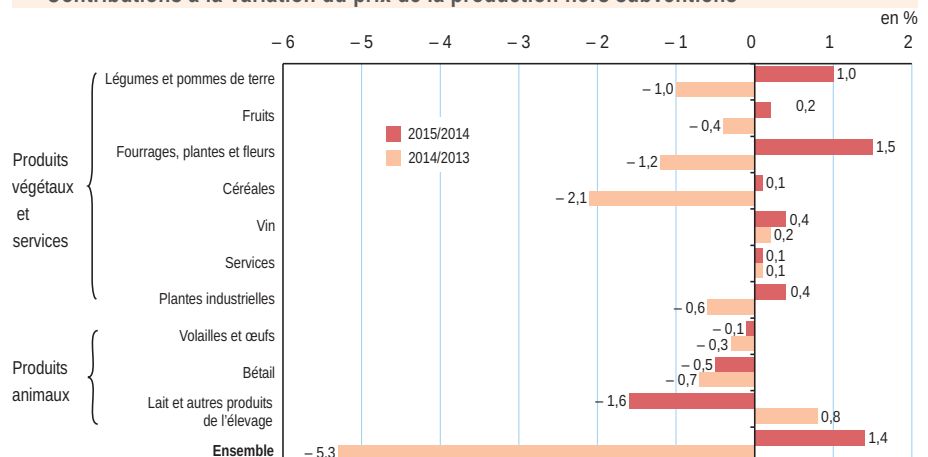
3 Contributions à la variation de la production hors subventions en volume



Note : l'ordre des produits et le mode de lecture de la figure sont identiques à ceux de la figure 1.

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture arrêté en mai 2016*.

4 Contributions à la variation du prix de la production hors subventions



Note : l'ordre des produits et le mode de lecture de la figure sont identiques à ceux de la figure 1.

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture arrêté en mai 2016*.

Le coût des intrants décroît

En 2015, la valeur des **consommations intermédiaires** (*définitions*) diminue de 1,2 %. Leur volume s'infléchit de 2,0 % et leur prix moyen augmente légèrement (+0,8 %). Ce recul conforte celui de 2014, mais ne compense pas la hausse de la période 2010-2013. L'allègement de la facture s'explique par la nette réduction du montant des achats en énergie et lubrifiants et, dans une moindre mesure, de ceux en aliments pour animaux. La facture du poste « énergie et lubrifiants » décroît de 15,8 % en 2015, en raison du repli des prix des produits pétroliers. Elle n'est cependant pas revenue au niveau antérieur à la forte hausse de 2010-2013 (+59 % en 3 ans). Les dépenses en aliments pour animaux achetés en dehors de la branche agricole diminuent de 3,5 % en 2015, en raison essentiellement de la baisse des prix. Le prix des aliments pour l'allaitement se replie plus nettement (-10,5 %) que celui des aliments composés (-3,1 %). Globalement, les quantités consommées d'aliments composés varient peu ; elles refluent pour les bovins (-3,3 %) et progressent pour les volailles (+2,0 %). Les dépenses en engrais et amendements fléchissent (-1,0 %) sous l'effet d'un recul des volumes (-1,3 %) et d'une faible variation des prix (+0,3 %). La charge en produits de protection des cultures est stable.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs poursuit sa hausse

Dans ce compte provisoire de l'agriculture, la **valeur ajoutée brute** (*définitions*) de la **branche agricole** augmente en 2015 (+1,8 %), sous l'effet de la baisse des consommations intermédiaires (-1,2 %) et de la stabilité de la production au prix de base (*définitions* ; figures 2 et 5). En 2015, le montant total des **subventions à la branche agricole** (*définitions*) croît de 6,4 % et s'élève à 9,7 milliards d'euros. Les subventions d'exploitation (8,6 milliards d'euros) constituent désormais les principales aides directes à l'agriculture. En 2015, leur évolution s'explique principalement par les mesures liées à une conjoncture particulière : crise de l'élevage et sécheresse de l'été. Le plan de soutien à l'élevage se traduit par 175 millions d'euros d'aides supplémentaires aux éleveurs tandis que les indemnités au titre des calamités agricoles augmentent de près de 100 millions. Par ailleurs, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) poursuit sa progression : il est estimé à 330 millions contre 220 millions en 2014. Les subventions sur les produits s'accroissent de 90 millions d'euros.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** (VABCF ; *définitions*) progresse de 2,9 %. Comme l'emploi agricole total diminue de 0,8 %, la **valeur ajoutée brute au**

5 De la valeur ajoutée à la valeur ajoutée au coût des facteurs¹

		Valeur 2015 (en milliards d'euros)	Évolution 2015/2014 (en %)
Valeur ajoutée brute	(a)	29,5	+ 1,8
Subventions d'exploitation, dont :	(b)	8,6	+ 6,2
<i>bonifications d'intérêt</i>		0,3	///
Autres impôts sur la production	(c)	1,6	+ 0,5
Impôts fonciers		1,0	+ 0,2
Autres		0,6	+ 1,0
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs (d) = (a) + (b) - (c)		36,5	+ 2,9

1. Voir *définitions*.

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en mai 2016.

6 Évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs en 2015

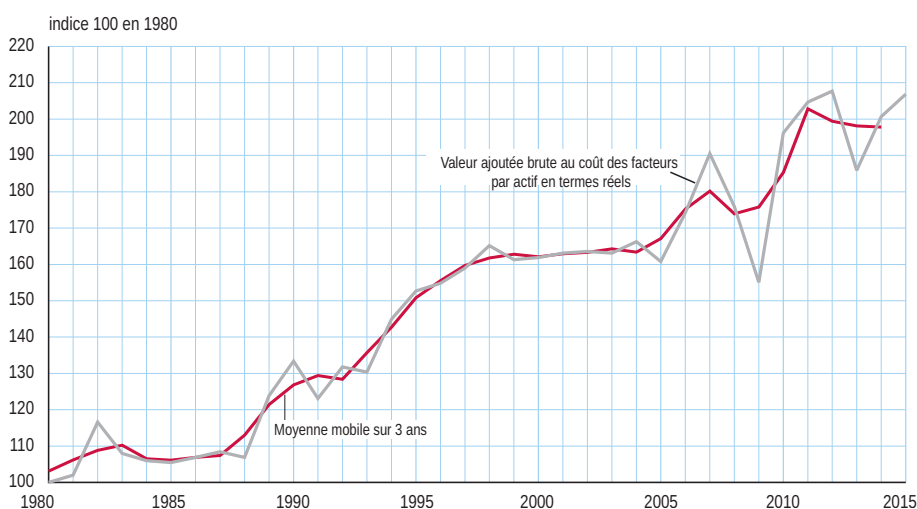
	en %	
	Brut*	Net*
Valeur ajoutée au coût des facteurs	+ 2,9	+ 4,6
Valeur ajoutée au coût des facteurs par actif	+ 3,8	+ 5,5
Valeur ajoutée au coût des facteurs par actif en termes réels	+ 3,1	+ 4,8
Prix du produit intérieur brut		+ 0,6
Emploi agricole**		- 0,8

* « Brut » : sans déduction de la consommation de capital fixe (CCF) ; « Net » : avec déduction de la CCF.

** Mesuré en unités de travail annuel (équivalent temps plein de l'agriculture).

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en mai 2016.

7 Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif de la branche agricole en termes réels*



* Voir *définitions*.

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en mai 2016.

coût des **facteurs de la branche agricole par actif** augmente un peu plus vite : +3,8 % (*figure 6*). En **termes réels** (*définitions*), elle s'accroît de 3,1 % en 2015 et retrouve le niveau de 2012 (*figure 7*).

Les agrégats ci-dessus peuvent aussi être exprimés en net, après déduction de la consommation de capital fixe (-0,9 % en 2015 ; *définitions*). La consommation de capital fixe évolue peu, mais a un poids important. De ce fait, les variations de la valeur ajoutée sont amplifiées si l'on en tient compte : la valeur ajoutée nette au coût des facteurs (*définitions*) augmente de 4,6 % ; rapportée au nombre d'actifs, la hausse est de 5,5 %. ■

Sources

Le **compte français de l'agriculture** est établi selon la méthode et les concepts du Système européen des comptes (SEC). Ce compte provisoire 2015 repose sur des informations disponibles en mai 2016 alors que le compte prévisionnel diffusé en décembre dernier intégrait des données disponibles en novembre 2015 ; de ce fait, les estimations sont revues : l'évolution de la VABCF serait moins dynamique (+2,9 % au lieu de +5,9 %), en raison de révisions sur la production (-0,5 point), les consommations intermédiaires (+0,8 point) et les subventions (-2,5 points).

Définitions

La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture), élevage d'animaux, activités de travaux agricoles à façon, chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

La production au **prix de base** est égale à la production valorisée au prix auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les **subventions à l'agriculture** comprennent les **subventions sur les produits** (aides associées à certains types de production), qui ont pour la plupart disparu en 2010, et les **subventions d'exploitation**, entièrement restructurées dans le cadre de la PAC 2015, telles que le paiement de base (DPB), le paiement vert (aide agro-environnementale), les aides pour calamités agricoles...

Les **consommations intermédiaires** correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

La **valeur ajoutée brute** est égale à la production valorisée au prix de base dont on retranche les consommations intermédiaires. La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement. Elle est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux. L'estimation de ce poste est délicate, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées.

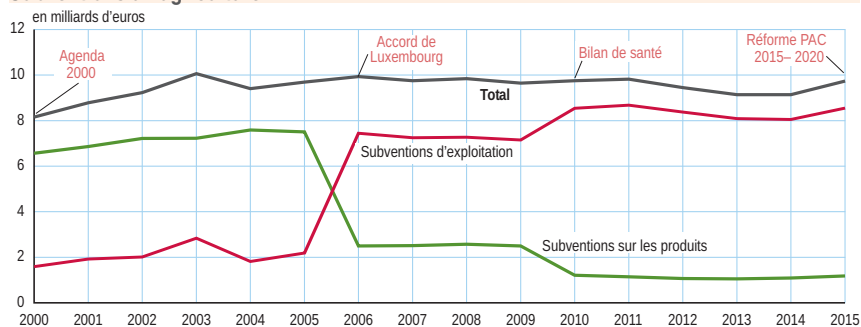
Plusieurs indicateurs sont définis à partir des soldes comptables :

– la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** est obtenue par ajout des subventions d'exploitation et déduction

Depuis 2006, une forte restructuration des subventions, mais des montants globalement stables

L'année 2015 se caractérise par une nouvelle réforme de la Politique agricole commune (PAC) : une partie du paiement unique (2,2 milliards d'euros) est désormais conditionnée au respect de pratiques favorables à l'environnement (paiement vert) ; le paiement de base (4 milliards) ne représente plus que 47 % des subventions. La mise en place en 2006 du paiement unique a entraîné une baisse des subventions sur les produits au profit des subventions d'exploitation : jusqu'en 2014, ce paiement a représenté environ 80 % des subventions d'exploitation. Entre 2006 et 2014, le niveau global des subventions est resté relativement stable, les variations annuelles s'expliquant par des mesures conjoncturelles spécifiques. Cette stabilité survient après une hausse initiale marquée : plus de 20 % entre 2000 et 2003 (*figure*).

Subventions à l'agriculture



Sources : Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ; Offices agricoles.

des impôts sur la production. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif ;

– la **valeur ajoutée nette au coût des facteurs**, aussi appelée **revenu des facteurs de la branche agricole** (RFBA), est obtenue par déduction de la consommation de capital fixe.

Les indicateurs de résultats (de la production à la valeur ajoutée) sont présentés en **termes réels** : les évolutions à prix courants sont déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut (PIB), qui couvre l'ensemble du champ de l'économie. Ainsi, l'évolution d'un prix ou d'un résultat calculée en termes réels est positive ou négative selon qu'elle est supérieure ou inférieure à l'évolution générale des prix. Il s'agit d'une moyenne qui résulte d'une grande diversité de situations individuelles.

Bibliographie

- « Les comptes nationaux provisoires de l'agriculture en 2015 » seront disponibles sur www.insee.fr en juillet 2016, en plus des précédents rapports de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation.
- Lubatti G. et Casset-Hervio H., « Les comptes prévisionnels de l'agriculture pour 2015 – Stabilité de la production, baisse des consommations intermédiaires », *Insee Première* n° 1577, décembre 2015.
- « Commerce extérieur agroalimentaire », Agreste Conjoncture (SSP), ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, *Synthèses* n° 2016/283, mars 2016.
- Debauche É., Arnaud F. et Gallot P., « Les comptes de la Nation en 2015 - Le PIB et le pouvoir d'achat des ménages accélèrent, l'investissement se redresse », *Insee Première* n° 1597, mai 2016.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre

Maquette : P. Thibaudeau

Impression : Jouve

Code Sage IP161608

ISSN 0997 - 3192

© Insee 2016

• *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

